



Monsieur le Maire, Daniel Guiraud
96, rue de Paris
93260 les Lilas

Les lilas, le 13/03/2020

Objet : Suite annonces présidentielles COVID-19

Monsieur le Maire,

Suite à la déclaration du Président de la République sur la crise sanitaire, du 12 mars 2020, nous souhaitons savoir quelles seront les réponses apportées par la collectivité aux agents, notamment, sur les points suivants :

- Sachant qu'il a été indiqué par le Président que des « modes de garde » seront proposés pour faire face à la fermeture des écoles et des crèches : quelles sont les dispositions prévues à cet effet sur notre collectivité et de quelles façons les services seront-ils éventuellement réorganisés en conséquence ?
- Pour rester cohérent avec les raisons données sur la fermeture des crèches, des écoles, des collèges, des lycées et des universités, mais aussi, concernant l'isolement des personnes âgées, n'y a-t-il pas lieu d'étendre les préconisations de fermeture et d'isolement à d'autres structures municipales accueillant ces catégories de public : centre de loisirs, TGC, Anglemont, Louise Michel, Gymnase (avec les associations), Hortensias, Pôle seniors... ?
- Quelles seront les conséquences de ces dispositions exceptionnelles, prévues pour durer plusieurs semaines, sur la situation administrative et sur l'organisation de travail :
 - ✓ Des agents obligés d'interrompre leur activité pour cause de fermeture de service - en particulier les structures explicitement citées : les crèches et les écoles - mais aussi, par extension,

d'autres services qui, en cohérence avec les motifs évoqués seraient également concernées par une fermeture ou une interruption d'activité (voir notre questionnaire, ci-dessus) ?

- ✓ Des agents obligés d'être mis à l'isolement, pour des raisons sanitaires ?
- ✓ Des agents obligés de rester à domicile, parce que les crèches, les écoles, les collèges ou d'autres services publics, accueillant en particulier le public jeune, dans la collectivité de leur domicile ne sont plus ouverts en raison de la crise sanitaire ?

Nous avons bien conscience que la situation actuelle représente un degré de difficulté important qui expose, en particulier, les collectivités locales à devoir composer avec des décisions qui leur échappent.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

Pour le bureau,

François Le Douarin

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' and 'L' intertwined, with a horizontal line underneath.